



OFFICE DE L'HARMONISATION DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR  
(MARQUES, DESSINS ET MODÈLES)

Département «administration des marques, dessins et modèles»

W304

**Seconde déclaration d'octroi de protection conformément à la règle 17, paragraphe 6, point a), alinéa iii), du règlement d'exécution commun à l'arrangement et au protocole de Madrid, et à la règle 116, paragraphe 2, du règlement d'exécution du règlement sur la marque communautaire**

Alicante, le 07/03/2007

*Numéro d'enregistrement international:* **0678637**  
*Date de notification:* **21-04-2005**  
*Nom du titulaire:* **OTKRYTOE AKTSIONERNOE  
OBCHTCHESTVO  
"NEFTYANAYA KOMPANIYA "LUKOIL"  
LUKOIL**

*Marque:*

Le délai d'opposition ayant expiré sans qu'aucune opposition ou observation n'ait été présentée par des tiers, la marque susmentionnée est acceptée pour la Communauté européenne.

Conformément à l'article 146, paragraphe 2, du règlement sur la marque communautaire et à la règle 116, paragraphe 1, du règlement d'exécution du règlement sur la marque communautaire, elle produit les mêmes effets que l'enregistrement d'une marque en tant que marque communautaire.

FERNANDEZ MINGORANCE, Elena